

DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA
CONSULTATION NATIONALE N° 04/2024

Un avis de consultation est lancé pour : **étude et suivi pour la réalisation de locaux technique R+01 au niveau du complexe champs de mars**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS:

Le présent avis de consultation s'adresse aux architectes agréées et bureau d'études nationaux publics ou privés répondant aux conditions d'exercice de la profession et inscrits au tableau national de l'ordre des architectes

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
BOULEVARD BOUZERED HOCINE, ANNABA

Contre le versement auprès de la banque BNA, Agence 482 Annaba d'un montant de deux mille dinars (2000,00DA), non remboursable, au compte bancaire :
n°001004820300000079/57

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1.Dossier administratif**
- 2.D'une offre technique**
- 3.D'une offre financière**

Présentation des offres :

Le dossier administratif, les offres techniques et financières seront fermées, cachetées séparément dans 03(trois) enveloppes internes et intégrées dans l'enveloppe extérieure.

Le dépôt de l'enveloppe extérieure doit être anonyme et porte l'objet du projet et la mention suivante

**« SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMISSION AD-HOC
D'OUVERTURE »**

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Annaba
Sise : boulevard BOUZERED Hocine –Annaba-
Département Achats et Logistique
Service Achats

Consultation : AT/DOT23/SDFS/DAL/N°04/2024

**Étude et suivi pour la réalisation de locaux technique R+01 au niveau du complexe
champs de mars**

La durée accordée pour la préparation des offres est de vingt (20) jours à partir de la date de parution du présent avis sur le site web www.safqatic.dz.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.